

FONDS CLIMAT MALI



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE L'ASSAINISSEMENT



## DOCUMENT DE PROGRAMME<sup>1</sup>

**Titre du Programme : Programme de Développement Durable Intégré et de Résilience contre les Changements Climatiques (PDDIRCC) dans le cercle de Yanfolila**

**Zones d'intervention :** Région de Sikasso, Cercle de Yanfolila, communes de Gouandiaka, Yallankoro Soloba et Gouana

**Domaine prioritaire du Plan Stratégique 2018 :** Domaines de l'intensification de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pisciculture, l'aviculture et l'apiculture

**Produits du Plan Stratégique 2018 :**

**Produits de l'objectif spécifique 1**

Produit 1.1 : Promotion des points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable

Produit 1.2 : Aménagement des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole

**Produits de l'objectif spécifique 2 :**

Produit 2.1 : Restauration des terres agricoles dégradées

Produit 2.2 : Mise à disposition des semences améliorées

Produit 2.3 : Accroissement durable de la production piscicole, apicole et avicole

**Nom du Soumissionnaire :** Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science A3 et la Culture (UNESCO)

Nom et titre du signataire : Edmond Moukala, Représentant, Chef de Bureau UNESCO Mali

Signature (Soumissionnaire) :

Date/Mois/Année

Nom et titre du signataire du Fonds Climat :

Date/Mois/Année

Période du programme : 2021-2024

Numéro du Programme :

Date de démarrage :

Date de fin :

01/04/2021  
31/03/2024

Ressources totales requises 999.764,91\$

Ressources totales allouées : 999.443,914\$

• Fonds Climat Mali : 999.443,914\$

• Autres : 0

24 FEB 2021

## I. DESCRIPTION SOMMAIRE

Au Mali, en général et dans le cercle de Yanfolila en particulier, les rendements agricoles deviennent de plus en plus faibles, suite aux conditions agro écologiques défavorables avec l'influence de plus en plus forte des changements climatiques et aux contraintes de production.

Toutes ces contraintes sont amplifiées par d'autres facteurs liés à l'action de l'homme sur la nature et à l'adoption des techniques de production agricoles inadaptées, rendant ainsi précaires la production et la productivité agricoles, piscicoles, avicoles et apicoles des populations.

Par ailleurs, la multiplication des sites d'orpaillage et la situation d'insécurité dans le pays entraînant des migrations massives dans le cercle, posent des problématiques environnementales sociales et économiques pour les populations.

Le présent projet est le fruit d'un échange avec les communautés des 72 villages des communes de Gouandiaka, Gouana et Yallankoro Soloba, les autorités communales, administratives et les services techniques.

Il s'inscrit parfaitement dans les plans de développement économique social et culturel (PDESC) des trois communes d'intervention.

Son objectif est d'appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales, avicoles, apicoles et piscicole résilientes. Les actions proposées portent essentiellement sur :

- L'aménagement/surcreusement de mares, de retenues d'eau et leur empoissonnement et de bacs piscicoles familiaux ;
- La réalisation/réhabilitation de forages ;
- La restauration et la fertilisation des terres agricoles ;
- La promotion du maraîchage et l'organisation de foires semencières ;
- Le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des paysans et paysannes dans les domaines de l'agriculture, l'aviculture et l'apiculture.

### Organisations / institutions participantes :

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
AGIR pour l'environnement et la qualité de vie	Mamadou SISSOKO, Tél; 20 21 54 23/66 78 51 71 E-mail <a href="mailto:agir_mali@yahoo.fr">agir_mali@yahoo.fr</a>
GUAMINA	Souleymane DEMBELE, tel : 20 80 01 16 /76 11 83 38 E-mail : <a href="mailto:guaminasoba@orangemali.net">guaminasoba@orangemali.net</a>
Association pour la Protection et la Valorisation de l'Environnement (APVEN)	Amadou KONE, 44 38 55 03/66 44 10 44 E-mail: <a href="mailto:apven46@yahoo.fr">apven46@yahoo.fr</a>
TAARE	E-mail: <a href="mailto:taaredantio2000@yahoo.fr">taaredantio2000@yahoo.fr</a> Assitan BOUARE 76 26 15 39
Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science A3 et la Culture (UNESCO) UNESCO	Edmond Moukala, Représentant, Chef de Bureau UNESCO Mali

## LETTRE DE SOUMISSION

Bamako, le 12/02/2021

À : Madame la Coordinatrice du Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali,  
Agence de l'Environnement et du Développement Durable (AEDD)  
Quartier du Fleuve – Rue 311 – Porte 328  
BP 2357 – Bamako, Mali  
Email : aedd@environnement.gov.ml

**Madame,**

Nous, soussignés, avons l'honneur de vous proposer nos services, à titre de soumissionnaire pour le Programme de Développement Durable Intégré et de Résilience contre les Changements Climatiques (PDDIRCC) dans le cercle de Yanfolila, Conformément à votre appel à proposition en date du 18/10/2018. Nous vous soumettons par les présentes notre proposition, qui comprend :

- La présentation de notre Institution/Organisation
- La présentation du Programme
- Et les diverses annexes du Programme

Tout en espérant une suite positive à notre proposition, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Signature du représentant habilité :

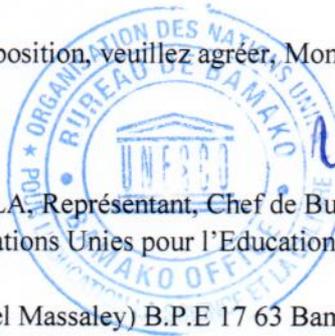
Nom et titre du signataire : Edmond MOUKALA, Représentant, Chef de Bureau du Mali

Nom du soumissionnaire : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO)

Adresse : Hamdallaye ACI 2000 (derrière Hôtel Massaley) B.P.E 17 63 Bamako – Mali/ Tél : +223 20 23 34 92/93/ Fax : +223 20 23 34 94

Signatures des organisations et institutions participantes (y mettre cachet)

Nom de l'Organisation/Institution	Personne Contact et Adresse
AGIR pour l'environnement et la qualité de vie	Mamadou SISSOKO, Tél; 20 21 54 23/66 78 51 71 E-mail <a href="mailto:agir_mali@yahoo.fr">agir_mali@yahoo.fr</a>
GUAMINA	Souleymane DEMBELE, tel : 20 80 01 16 /76 11 83 38 E-mail : <a href="mailto:guaminasoba@orangemali.net">guaminasoba@orangemali.net</a>
Association pour la Protection et la Valorisation de l'Environnement (APVEN)	Amadou KONE, 44 38 55 03/66 44 10 44 E-mail: <a href="mailto:apven46@yahoo.fr">apven46@yahoo.fr</a>
TAARE	E-mail: <a href="mailto:taaredantio2000@yahoo.fr">taaredantio2000@yahoo.fr</a> Assitan BOUARE 76 26 15 39



16/02/2021

## **PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION/INSTITUTION SOUMISSIONNAIRE (1page)**

### **Nom de l'Institution/organisation**

Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.

Nom, titre et Adresse de la Personne : Edmond MOUKALA, Représentant, Chef de Bureau Mali  
Bureau de l'UNESCO à Bamako, Hamdallaye ACI 2000 (derrière Hôtel Massaley) B.P.E 17 63  
Bamako – Mali/ Tél : +223 20 23 34 92/93/ Fax : +223 20 23 34 94

Brève présentation de l'institution /organisation

#### **• Date de création**

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), est une institution spécialisée de l'Organisation des Nations unies (ONU) créée le 16 novembre 1945.

L'UNESCO est présent au Mali depuis 1998 et est actuellement dirigée par M. Edmond MOUKALA.

#### **• Domaines d'intervention/types de prestations**

La coopération politique et économique des gouvernements ne suffit pas à assurer l'adhésion durable et sincère des peuples. La paix doit être fondée sur le dialogue, la compréhension mutuelle ainsi que la solidarité intellectuelle et morale de l'humanité. Dans cet esprit, l'UNESCO développe des outils éducatifs, culturels et scientifiques pour aider chaque individu à vivre en tant que citoyen du monde. L'UNESCO travaille pour que chaque enfant et chaque adulte ait accès à une éducation de qualité. L'UNESCO renforce les liens entre les Nations en promouvant le patrimoine culturel et l'égalité de toutes les cultures. L'UNESCO favorise les programmes et les politiques scientifiques qui sont des plateformes de développement et de coopération. L'UNESCO défend la liberté d'expression, un droit fondamental et une condition essentielle pour la démocratie et le développement. Servant de laboratoire d'idées, l'UNESCO aide les pays à adopter des normes internationales et gère des programmes qui favorisent la libre circulation des idées et le partage des connaissances. La vision fondatrice de l'UNESCO est née en réponse à une guerre mondiale marquée par des violences racistes et antisémites. 70 ans après et de nombreuses luttes de libération plus tard, le mandat de l'UNESCO est plus pertinent que jamais. La diversité culturelle est attaquée et de nouvelles formes d'intolérance, de rejet des faits scientifiques et de menaces à la liberté d'expression menacent la paix et les droits humains. Le devoir de l'UNESCO est de réaffirmer les missions humanistes de l'éducation, de la science et de la culture.

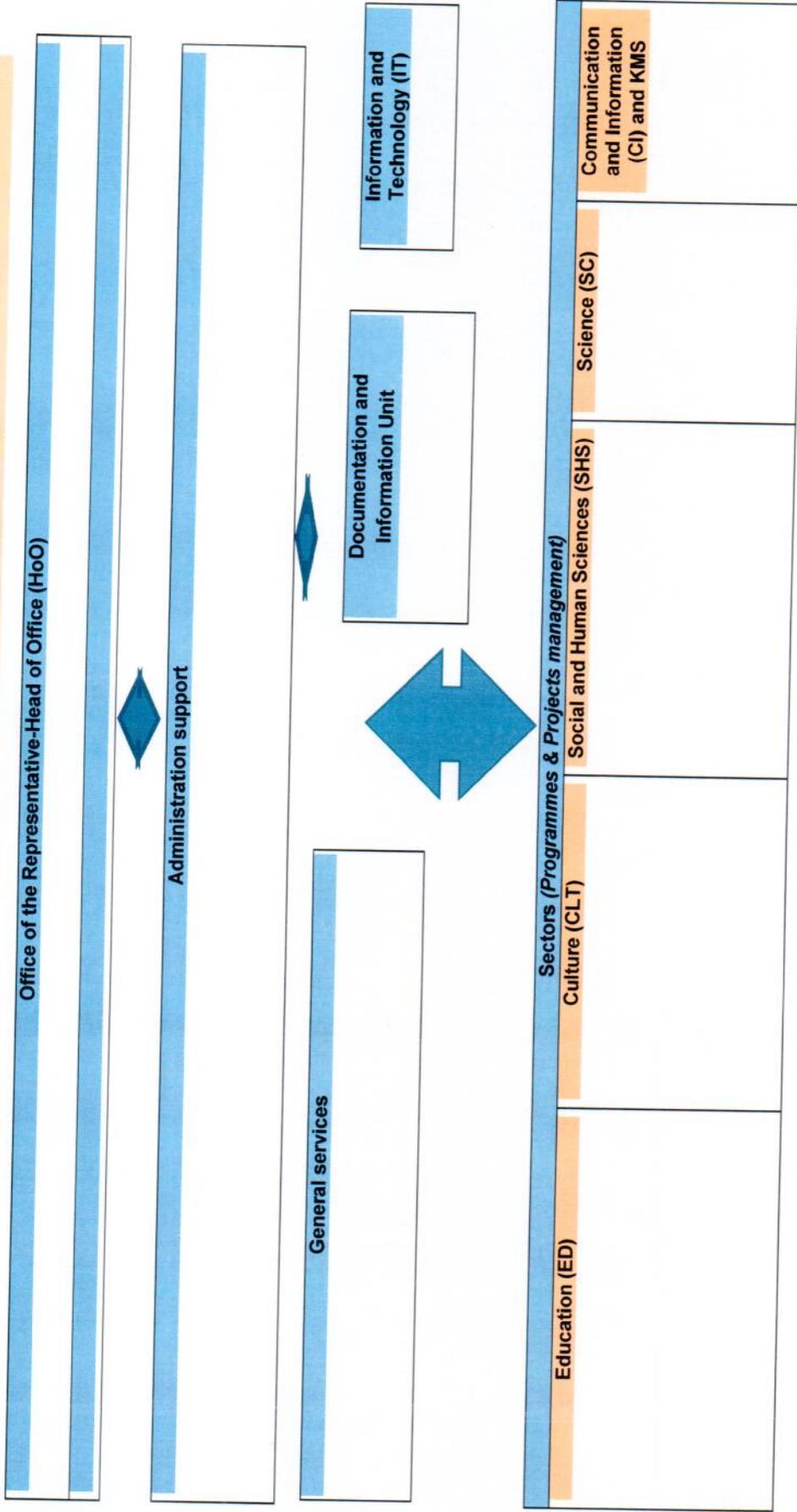
#### **• Projets et programmes réalisés en lien avec le domaine prioritaire ciblé**

L'UNESCO, à travers le Secteur Sciences Exactes et Naturelles intervient dans deux grands programmes : Le Programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB) et le Programme Hydrologique International (PHI), et plus particulièrement dans la région via les actions suivantes :

1. Programme Régional UNESCO/MAB-PNUE/FEM sur le Renforcement des capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et une utilisation durable de la diversité biologique dans les réserves de biosphère des zones arides et semi arides d'Afrique de l'ouest ;
2. Projet d'amélioration du système traditionnel d'information des communautés de base pour un accès durable aux ressources naturelles (agro-sylvo-pastorales) ;
3. Projet de mise en place d'un suivi écologique participatif de la biodiversité de la réserve de biosphère de la boucle de Baoulé au Mali ;
4. Jeunesse et biodiversité au Mali : la responsabilité des jeunes dans la gestion de la biodiversité locale dans le village de Tienfala ;

5. Le projet « Niger-Loire : Gouvernance et Culture » s'inscrit dans les efforts de sauvegarde du fleuve Niger ;
  6. Projet de la « Troisième école régionale d'énergie solaire pour les pays francophones d'Afrique ».
  7. Projet de Renforcement de la Résilience du Système Educatif comme alternative de Prévention et de Lutte contre les Changements Climatiques à Bandiagara, Bankass, Kati et Kita.
- **Organisation et équipes (voir l'organigramme)**

**ORGANIZATIONAL CHART – UNESCO OFFICE IN BAMAKO (MALI)**



### **III - PRESENTATION DU PROGRAMME**

#### **3.1 Analyse de la situation :**

##### **3.1.1. Zone d'intervention :**

Le présent projet se situe dans les communes de Gouandiaka, Gouanan et Yalankoro Soloba du cercle de Yanfolila. En effet, le cercle de Yanfolila est un des cercles de la région de Sikasso, situé au sud-ouest du Mali. Il couvre une superficie de 9 240 Km<sup>2</sup> avec douze communes pour une population de 157 132 hbts, composée de peuhls, de malinkés, de bozos, de dogons, de bamanans et de soninkés (donnée de 2008). Les trois communes d'intervention du projet sont : la commune de Gouandiaka avec 27 056 hbts, la commune de Gouanan avec 17 830 hbts, et la commune de Yalankoro Soloba avec 9 258 hbts.

##### **- Présentation de la commune de Gouandiaka :**

La commune rurale de Gouandiaka a été créée par la loi N°96-059 du 04 Novembre 1996 et compte une population actuelle de 27 056 habitants (Recensement du RAVEC 2009 – 2010). Elle compte 29 villages et 20 hameaux sur une superficie de 1.428 km<sup>2</sup>.

La commune est située dans la zone pré guinéenne appartenant à la zone agro écologique du Haut Bani Niger occidental. La température moyenne tourne autour de 28 à 30°C.

La pluviométrie varie de 1000 à 1 500mm selon les années.

Drainée par le bras du fleuve « Wassoulou Ballé » et des rivières comme : **Maramallé, Lèbakô, Faboulakô, Tonda, le Nen**, la commune rurale de Gouandiaka regorge plusieurs mares et marigots. On peut citer entre autres : Niaouleni Konoguèlèni, Sela, Kouyan, Kalana Faraba. Nonobstant ces multiples potentialités en matière de cours d'eau, la commune ne dispose pas assez de retenues d'eau pour améliorer sa productivité agricole.

Les ressources naturelles de la commune se dégradent d'année en année à cause de l'exploitation minière.

##### **- Présentation de la commune de Gouanan :**

La commune rurale de Gouanan a été créée par la loi N°96-059 du 04 Novembre 1996. Elle couvre une superficie de 1 616 km<sup>2</sup> avec une population de 24 704 habitants et une densité de 33,87 hts/km<sup>2</sup>. Elle est composée de 35 villages et hameaux et historiquement liée par des liens de parenté. Le climat est de type Guinéen. La commune de Gouanan fait partie de la zone agro écologique du haut-Bani du Niger occidental. Elle est formée d'une succession de surfaces cuirassées en demi-hauteur de vallées et de plaines. La pluviométrie varie entre 1 200 et 1 300mm/an.

Le Ballé et le Baoulé sont les deux cours d'eau permanents qui drainent la commune de Gouanan. Il existe aussi des cours d'eau temporaires le long desquels se trouvent de nombreuses dépressions. Les agriculteurs pratiquent le système de culture extensif qui est toujours le plus rependu.

Les différentes spéculations vivrières sont : le maïs, le sorgho, le petit mil, le riz, le fonio. Les cultures de rentes sont : le coton, la patate, l'igname, l'arachide, le niébé dont une partie est auto consommée. Le maraîchage concerne l'oignon, la tomate, la laitue, les courges, l'aubergine, le piment, le gombo qui côtoient la banane et quelques fois l'ananas.

L'élevage demeure encore timide malgré les potentialités de la zone. Le petit élevage (ovins, caprins) demeure la propriété des femmes.

La pêche est pratiquée principalement par les bozos et les somonos. Les changements climatiques intervenus ont provoqué de fortes perturbations dans le régime des cours d'eau dont certains ont disparu si bien que la majeure partie des produits piscicoles provient des retenues artificielles.

A Gouanan comme dans tout le Wassoulou, il existe une pratique de pêche très dangereuse pour l'environnement. Cette pratique est l'empoisonnement des cours d'eau soit avec les pesticides (produit chimique de traitement de coton) ou soit des poisons traditionnels telles les fibres de néré qui tuent à la fois 80% des poissons et d'autres petits animaux aquatiques.

- **Présentation de la commune de Yallankoro Soloba :**

La commune rurale de Yallankoro Soloba a été créée par la loi N°96-059 du 04 Novembre 1996. Elle est une des douze communes rurales du cercle de Yanfolila, située au nord-Ouest de la Région de Sikasso. Elle est composée de huit (08) villages.

Le barrage de Sélingué offre une potentialité énorme à la commune. De vastes plaines sont envahies par les eaux du barrage, faute d'aménagement, cet atout devient une contrainte en matière de terres favorables à l'agriculture.

Les ressources en eau de surface de la commune sont constituées essentiellement par les eaux du fleuve Sankarani et le Diaban qui sont permanentes. En plus de ceux-ci, on note la présence de plusieurs cours d'eau qui ne durent que quelques mois après la saison des pluies.

Le problème d'eau potable se pose avec acuité dans la commune. L'agriculture constitue un élément essentiel dans l'économie locale, elle joue un rôle important dans l'atteinte de l'objectif de la sécurité alimentaire et contribue à la création de richesse.

Les spéculations courantes sont le mil, le sorgho, le fonio, le maïs, le riz, l'arachide, surtout le dah qui a une valeur économique importante, le tabac ... Le maraîchage est pratiqué mais à petite échelle. Les principales cultures sont : les légumes à feuilles, la laitue, le chou, l'aubergine, l'échalote etc. Les rares groupements de femmes qui s'occupent de cette activité sont confrontés à des difficultés d'encadrement technique et d'insuffisance de semences améliorées.

La pêche est l'une des activités porteuses de Yallankoro Soloba surtout avec la présence du fleuve Sankarani, et les marigots comme Dalatiè et Dalamuso. Elle occupe une partie de la population venue d'horizons divers. En dépit de ce potentiel, le secteur est confronté à d'énormes difficultés et contraintes notamment le sous équipement des pêcheurs, l'insuffisance d'encadrement et surtout l'absence d'initiative de promotion du secteur.

### **3.1.2 Problèmes à résoudre et défis à relever**

#### **➤ Secteur Eau et aménagement**

##### **Problèmes à résoudre**

- Insuffisance de points d'eau potable ;
- Tarissement prématuré des mares ;
- Conflits entre producteurs agricoles et éleveurs suite à l'insuffisance de points d'eau

##### **Défis à relever**

- Approvisionnement durable en eau potable des populations des trois communes ;
- Bonne gestion des points d'eau aménagés ;
- Diminution des conflits entre éleveurs et agriculteurs liés à l'accès aux points d'eau.

#### **➤ Secteur de l'agriculture**

##### **Problèmes à résoudre**

- Insuffisance d'encadrement technique des paysans dans les différents secteurs de production ;

- Faiblesse de la production et de la productivité agricole et maraîchère ;
- Non maîtrise des techniques modernes de production agricole ;
- Non maîtrise des techniques de production des fumures organiques ;
- Insuffisance de matériels et équipements agricoles et faible pouvoir d'achat des producteurs ;
- Difficultés d'accès aux semences améliorées et adaptées ;
- Dégradation des sols par les effets érosifs ;

#### **Défis à relever**

- Organisation et formation des producteurs et productrices agricoles et maraîchers ;
- Adaptation des paysans aux effets des changements et des variations climatiques ;
- Amélioration de la productivité et de la diversification agricoles et maraîchères ;
- Aménagement et protection des espaces de production ;
- Instauration de foires semencières et mise en relation des producteurs et productrices agricoles et maraîchers avec les producteurs semenciers.

#### **➤ Secteur de l'élevage (aviculture, apiculture et pisciculture)**

##### **Problèmes à résoudre**

- Méconnaissance des techniques d'amélioration des races avicoles locales ;
- Prédominance des races locales à faible rendement ;
- Méconnaissance des techniques appropriées et modernes d'apiculture et d'aviculture ;
- Insuffisance d'équipements appropriés pour l'apiculture.

##### **Défis à relever :**

- Amélioration des races locales de volaille ;
- L'introduction et maîtrise de nouvelles techniques d'apiculture par les apiculteurs et apicultrices ;
- Soutien en équipement et encadrement appropriés pour les avicultrices et apiculteurs ;
- Formation des aviculteurs et apiculteurs.

### **3.1.3 Interventions en cours /prévues**

Par rapport au secteur de l'agriculture de l'élevage et de la pisciculture les interventions en cours sont plus assurées par les services techniques de l'État notamment le service de l'agriculture, le service de l'élevage et le service de la pêche.

En plus de ces services dont les missions fondamentales restent des missions d'encadrement et d'appui conseil, il existe certains projets et ONG qui évoluent dans des domaines spécifiques notamment l'Opération N'dama de Yanfolila pour l'élevage, l'ODRS (Office pour le Développement Rural de Sélingué) pour la promotion de la riziculture et l'aménagement des bas-fonds, le programme IDC (Internationale Développement Communautaire) pour la recherche et la promotion des actions de développement communautaire, le PDIW (Projet de développement intégré de la Zone du Wassoulou) pour l'aménagement de bas-fonds, la formation et sur les données statistiques de la production agricole, Sahel Togouna et l'Association pour la Formation et l'Appui aux Initiatives Communautaires (AFAICO) pour la formation des agriculteurs, éleveurs et pisciculteurs.

### **3.1.4 Valeur ajoutée de la proposition**

Faire de la résilience des communautés aux changements climatiques une question transversale au niveau de tous les secteurs du développement du cercle :

- La maîtrise des techniques combinées d'agriculture et de restauration des sols et de conservation des eaux de surface pour booster la production et la productivité agricoles et piscicoles ;
- L'introduction de races améliorées de volaille pour soutenir la bonne alimentation dans les familles et générer des sources de revenus pour les femmes ;
- La promotion de l'entreprenariat communautaire à petite échelle

## **3.2 Cadre logique et cadre de résultats du programme :**

### **3.2.1. Objectifs et résultats attendus**

Le projet a pour objectif principal de contribuer au renforcement de la résilience communautaire face aux effets néfastes des changements climatiques dans les communes de Gouandiaka, Yanllankoro Soloba et Gouanan, cercle de Yanfolila, région de Sikasso pendant 3ans.

**Objectif spécifique 1 :** Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence

#### **Résultats attendus :**

- 6 forages équipés de plaques solaires sont réalisés et fonctionnels dans les trois communes (soit 2 forages par commune) ;
- 6 comités de gestion des forages sont mis en place et les membres sont formés en gestion de points d'eau ;
- 3 mares dont une par commune sont surcreusées et empoissonnées ;
- 3 comités de gestion des mares sont mis en place et les membres formés.

**Objectif spécifique 2 :** Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorales et piscicoles résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique.

#### **Résultats attendus :**

- 400 ha de terres dégradées sont restaurés à partir de l'application par les paysans des techniques de compostage et de conservation des eaux et des sols dont 150 ha dans la commune de Gouandiaka, 150 ha dans la commune de Gouanan et 100 ha dans la commune de Yallankoro Soloba ;
- 250 paysans/paysannes pilotes de 72 villages dont 30% de femmes sont formés sur les changements climatiques et sur les différents types de résilience des communautés ;
- 250 paysans/paysannes pilotes de 72 villages dont 30% de femmes sont formés sur les techniques de restauration/conservation des sols et des eaux, de production de compost pour l'agriculture biologique, d'agro foresterie et sur les techniques culturelles ;
- Les 250 paysans/paysannes pilotes formés de 72 villages sont dotés de kits composés d'une charrette, d'un âne, d'une brouette, d'une pelle, d'un pic et d'un râteau ;

- Les paysans/paysannes des communes d'intervention sont dotés de 9 niveaux à eau, soit 3 par commune ;
- 500 fosses de compost sont aménagées par les paysans/paysannes formés ;
- Les 15 meilleurs paysans/paysannes des trois communes sont identifiés et primés par an, en vue de créer l'émulation et l'échange d'expérience entre les paysans ;
- 3 périmètres maraichers d'un hectare sont aménagés, clôturés et dotés chacun d'un forage avec plaques solaires ;
- 120 femmes maraichères sont formées en techniques maraichères et sont dotées en matériel d'exploitation de jardin ;
- Les 3 périmètres maraichers sont dotés en semences ;
- 3 comités de gestion des périmètres maraichers sont mis en place et les membres formés ;
- Une émission radiophonique hebdomadaire est réalisée sur les actions de restauration des terres et les autres activités du projet ;
- 6 foires semencières sont organisées en raison deux foires par commune, en collaboration avec les élus communaux, les services techniques de l'agriculture et des eaux et forêts et les producteurs semenciers locaux et d'ailleurs ;
- 60 apiculteurs sont formés aux techniques d'apiculture ;
- 240 ruches améliorées sont fabriquées, distribuées et installées par les apiculteurs formés dans les trois communes ;
- 60 kits d'équipements d'extraction du miel sont distribués aux apiculteurs ;
- 50 femmes sont formées aux techniques avicoles ;
- Les 50 femmes formées aux techniques avicoles sont dotées chacune d'un coq amélioré, d'une paire de dindons et d'une paire de canards ;
- Les 50 femmes formées en aviculture et dotées de volaille sont appuyées dans la construction de poulaillers ;
- Les six meilleures femmes avicultrices (deux par commune) sont identifiées et primées par an.
- 06 plaques d'identification pour les 06 forages sont confectionnées
- 36 émissions radiophoniques sur les actions de restauration des terres et les autres activités du projet sont réalisées

### **3.2.2. Produits et activités**

#### **Produits et activités de l'objectif spécifique 1 :**

##### **Produit 1.1 : Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable :**

###### **Activités prévues :**

- La réalisation de 6 forages équipés de plaques solaires ;
- La mise en place des comités de gestion des 6 forages réalisés ;
- La formation des membres des comités de gestion des 6 forages.
- La confection de 6 plaques d'identification pour les forages

##### **Produit 1.2 : Aménagement des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole**

###### **Activités prévues :**

- Le surcreusement de 3 mares soit une par commune,

- Confection et installation de trois plaques d'identification des mares

## **Produits et activités de l'objectif spécifique 2 :**

### **Produit 2.1 : Restauration des terres agricoles dégradées**

#### **Activités prévues :**

- L'identification, à partir de critères partagés, de 250 paysans dont 30% de femmes devant bénéficier des formations et du matériel de restauration des terres ;
- La formation de 250 paysans/paysannes pilotes dont 30% de femmes de 72 villages sur les effets des changements climatiques, la loi d'orientation agricole et les conventions ratifiées par le Mali ;
- La formation de 250 paysans/paysannes pilotes dont 30% de femmes de 72 villages sur la restauration, la conservation et la fertilité des sols (cordons pierreux, les digues filtrantes, paillage, haies vives, agroforesterie, la diversité culturelle) et la production de compost ;
- La restauration de 400 ha de terres dégradées dont 150 ha dans la commune de Gouandiaka, 150 ha dans la commune de Gouanan et 100 ha dans la commune de Yallankoro Soloba à travers les cordons pierreux, les digues filtrantes, paillage, haies vives et les techniques d'agroforesterie et de reboisement et l'apport de compost ;
- La dotation de 250 paysans en kit composé d'une charrette, d'un âne, d'une brouette, d'un pic, d'une pelle et d'un râteau pour les travaux de restauration des sols.
- La dotation des paysans/paysannes formés des communes d'intervention avec 9 niveaux à eau, soit 3 par commune ;
- L'identification par an de 15 meilleurs paysans/paysannes, bénéficiaires des actions du projet (5 par commune) et de six meilleures avicultrices ayant obtenu les meilleurs résultats dans les trois communes, en vue de créer l'émulation et l'échange d'expérience par le service technique et les élus ;
- La remise de prix de motivation aux 15 (5 par commune) meilleurs paysans/paysannes identifiés dans les trois communes ;
- L'aménagement de 500 fosses de compost par les paysans/paysannes formés et équipés ;
- L'aménagement de 3 périmètres maraichers d'un hectare chacun, clôturés et dotés de forage avec plaques solaires ;
- L'identification de 120 femmes maraichères devant exploiter les périmètres aménagés,
- La formation de 120 femmes maraichères en techniques maraichères et leur dotation en matériel d'exploitation de jardin et de semences dont les quantités seront définies fonction des spéculations proposées par les femmes et du budget disponible ;
- La mise en place de trois comités de gestion des périmètres maraichers et la formation de leurs membres ;
- La réalisation d'émissions radiophoniques mensuelles sur les actions de restauration des terres et les autres activités du projet
- La réalisation d'un magazine sur les activités du projet

### **Produit 2.2 : Mise à disposition de semences améliorées**

#### **Activités prévues :**

- L'organisation de 6 foires semencières annuelles, soit deux par commune en collaboration avec les conseils communaux et les services techniques de l'agriculture et des eaux et forêts afin de faciliter l'accès des producteurs aux semences améliorées.

- La mise à disposition de fiches techniques semencières aux paysans/paysannes pendant les foires semencières en vue d'optimiser l'utilisation des semences payées.

### **Produit 2.3: Accroissement durable de la production piscicole, avicole et apicole**

#### **Activités prévues :**

- L'identification de 60 apiculteurs bénéficiaires directs du projet, à partir de critères préalablement partagés
- La formation de 60 apiculteurs sur les techniques d'apiculture et leur dotation de ruches modernes (240 ruches) et en kits d'équipements d'extraction du miel (60 kits) ;
- L'empoissonnement des 3 mares aménagées ;
- La formation de 50 femmes sur les techniques avicoles et la dotation de chacune d'elles avec un coq amélioré, une paire de dindons et une paire de canards ;
- L'appui aux 50 femmes formées en aviculture pour la construction de poulaillers ;
- La motivation des six meilleures avicultrices par an (soit deux par commune)

#### **3.2.3. Efficacité des activités proposées**

Le présent projet couvre cinq secteurs déclinés en activités qui prennent fondement sur les contraintes et les besoins identifiés au niveau des trois communes d'intervention. Les activités ainsi dégagées sont bien évoquées et prises en compte dans les Plans de Développement Économique et Social (PDESC) des trois communes.

La réalisation des activités planifiées pour ce programme apportera une réponse appropriée aux préoccupations des communautés locales des trois communes en général et surtout des producteurs agricoles, pisciculteurs, apiculteurs, aviculteurs et surtout des femmes de la zone d'intervention du projet avec possibilité d'être répliquables ou d'avoir des effets positifs au niveau des autres communes du cercle et même des communes d'autres cercles voisins de la région. Aussi l'efficacité des activités tient à l'implication et à la participation de l'ensemble des acteurs communaux dans leur identification, leur initiation et certainement dans leur exécution mais aussi à leur contribution à la réalisation de certaines activités.

#### **3.2.4. Bénéficiaires et modalités de participation**

- **Les conseils communaux des communes** d'intervention devront valider par écrit l'ensemble des actions du projet selon leur conformité par rapport aux contenus des différents PDESC et/ou leur pertinence à répondre aux besoins des communautés. Ce document de validation devra intégrer l'ensemble de leurs contributions pour la réalisation des différentes actions.
- **Les bénéficiaires directs qui sont les producteurs agricoles** (au nombre de 250 dont 75 femmes), **les avicultrices** (au nombre de 50), **les apiculteurs** (au nombre de 60) **et les femmes maraîchères** ( au nombre de 120), **organisés ou non en associations ou groupements**, en tant que groupes cibles et bénéficiaires principaux et en tant que contributeurs au développement de l'ensemble de la communauté, joueront un rôle actif de premier ordre dans le processus de conception, de mise en œuvre et de suivi évaluation des actions du projet et surtout dans l'atteinte des résultats escomptés et la prise en charge future du programme pour la continuité des activités.

Dans cet ordre d'idée les femmes constituent des bénéficiaires spécifiques et occupent de ce fait une place de choix en tant qu'actrices dans la réalisation des actions du projet.

- **Les bénéficiaires indirects** sont composés de l'ensemble des populations des communes d'intervention

**La population** : participera directement à l'action notamment par l'expression des problèmes et des besoins, le choix de la stratégie d'action, la programmation et la mise en œuvre des activités. Elle constitue l'actrice de référence dans l'évaluation des actions du programme.

- **Les autres parties prenantes impliquées directement ou indirectement dans l'action** : Elles sont composées des services techniques locaux de l'État (services techniques étatiques de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de la météorologie, de l'hydraulique, du développement social)
- **L'administration locale et les autres ONG ou projets intervenant dans la zone** sont à la fois des partenaires techniques d'échange, d'appuis institutionnels, matériels ou financiers. Un certain nombre d'activités d'investissement (construction, réalisation de points d'eau, aménagements etc...) ou de consultations formations seront effectuées par des entreprises sous-traitantes ou des personnes ressources extérieures. Il peut s'agir des entreprises d'aménagement, des bureaux de consultants, des Groupements d'intérêt économique etc...

### **3.3. Pérennité, Complémentarité et Risques du Programme**

#### **3.3.1. Pérennité des interventions prévues**

Le projet insistera non seulement sur l'aspect participatif et responsabilisation des bénéficiaires et acteurs communaux mais aussi sur l'aspect privatisation et contribution pour garantir son appropriation et par ricochet assurer la continuité des actions engagées.

Ceci démontre que les bénéficiaires et acteurs seront impliqués tout au long du projet dans la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des activités et apporteront pour certaines activités leur contribution financière.

Chaque acteur ou bénéficiaire sera responsabilisé à son niveau pour la bonne réalisation des actions planifiées.

Une charte de responsabilisation sera élaborée pour permettre à chaque acteur de jouer pleinement son rôle de façon responsable et de contribuer ainsi à l'atteinte des résultats du projet.

Au regard de tout ce qui précède, des structures (comités, groupes de travail ...) seront mis en place et formés selon les types d'activités du programme pour assurer la pérennité et la continuité des actions même après le projet. C'est ainsi que :

- Concernant les forages, les comités de gestion mis en place auront la responsabilité de la gestion quotidienne des infrastructures. Il sera mis en place un fonds alimenté par les recettes de la vente de l'eau pour non seulement faire face aux travaux d'entretien et de réparation mais également à la possibilité d'extension des ouvrages. Les sites de réalisation des forages seront choisis en collaboration avec les conseils de villages assortis d'attestations de dons certifiées par les autorités communales et administratives.
- Pour les mares qui seront aménagées et dotées en alevins, un comité villageois de suivi, d'entretien et d'exploitation sera mis en place par les populations des villages de chacune des mares surcreusées. A cet effet, il sera établi un protocole et un cahier de charge entre le comité et le village. Dans le cahier de charge, il sera spécifié les rôles et responsabilités du comité, la mise en place et l'alimentation d'une caisse à partir de la vente des poissons et autres ressources tirées de l'exploitation. Les fonds de cette caisse serviront au renouvellement des alevins et à l'entretien de l'infrastructure.
- Concernant les périmètres maraichers, un comité de gestion sera mis en place au niveau de chaque périmètre pour assurer le suivi et l'entretien des forages, la gestion du périmètre. Un fonds de contribution sera constitué auprès du comité pour assurer l'entretien et la

réparation des infrastructures et le renouvellement des semences. La commune sera sollicitée par le projet pour la mise à disposition des attestations d'appropriation des terres desdits périmètres. L'obtention de ces attestations constitue l'une des conditions de réalisation de l'activité.

L'appropriation des rôles et responsabilités et la mise en place d'un plan de retrait constitueront des outils qui permettront d'assurer une meilleure prise en charge communautaire et individuelle du projet.

### **3.3.2. Stratégie de mise à l'échelle**

Toutes les trois communes seront concernées par l'ensemble des actions du projet. La réalisation des actions se fera conformément au calendrier préétabli. C'est pourquoi la majorité des actions vont démarrer en même temps dans les trois communes. Cependant, il y a lieu de signaler que compte tenu de la particularité de certaines actions (surcreusement des mares, réalisation des forages...), celles-ci pourront démarrer ou être réalisées dans certaines communes avant d'autres. L'occupation spatiale des trois communes par l'équipe projet sera faite sur la base de l'étendu et du nombre de villages de chaque commune.

Egalement les radios privées et communautaires seront fortement mises à profit à travers les émissions « Projet Kunkan » le partage de l'ensemble des informations sur le projet afin de faciliter la replicabilité des différents résultats par d'autres personnes non bénéficiaires des mêmes communes, d'autres communes du cercle et même des communes d'autres cercles voisins de la région.

Également, pour faciliter le suivi rapproché des actions du projet, l'appui conseil et la compilation des résultats, Il sera désigné par village deux bénéficiaires dont une femme appelés ambassadeurs du projet. Ils seront les répondants directs du projet au niveau village et doivent être capables de faire le point du projet à temps réel. Ils devront fortement contribuer à la mise à l'échelle et la pérennité des résultats du projet.

### **3.3.3. Complémentarités avec les projets/programmes existant et potentialités catalytiques des financements**

Dans la mise en œuvre du projet, il sera mis un accent particulier sur la collaboration et le partenariat local en vue d'imprimer une vraie dynamique de complémentarité dans la conduite des actions. C'est ainsi que dès le démarrage du projet, à travers une enquête de collecte des données de référence, il sera fait un point exhaustif des acteurs et autres intervenants afin d'instaurer un cadre de concertation pour mieux harmoniser les stratégies et éviter la duplication et le chevauchement. Ce cadre de collaboration permettra aussi au projet de nouer des contacts d'échange formel ou informel avec d'autres structures et projet opérant dans le même domaine et visant les mêmes objectifs. Un accent particulier sera mis aussi sur la complémentarité des actions avec les services techniques de l'État qui sont dévolus dans ce rôle d'acteurs permanents au niveau du cercle, des communes et villages. Ils seront impliqués dans tout le processus de mise en œuvre du projet et seront conviés en tant partie prenante et selon leur centre d'intérêt et leur domaine de compétence à toutes les étapes de réalisation du projet. Ils constitueront des acteurs clés pour la conduite, l'évaluation et la prise en charge du projet par les bénéficiaires.

Aussi, il faut noter que compte tenu de l'existence de potentialités énormes et variées dans les domaines de l'agriculture de l'élevage, de l'apiculture, de la pêche et de la pisciculture qui font du cercle de Yanfolila une zone d'attraction des bailleurs et autres projets, des possibilités de

financement d'activités dans les mêmes domaines pourront intervenir avec la venue d'autres acteurs ou projets et pour des actions similaires. Ces questions seront prises en charge dans le cadre du cadre de collaboration et d'échange mis en place pour mieux harmoniser les interventions les stratégies et les moyens en vue de mieux faire valoir la complémentarité.

### **3.3.4. Risques du Programme**

Les principaux risques du projet sont :

#### **✓ L'instabilité du pays**

Compte tenu de la situation sécuritaire assez fragile du pays et les dispositions de sécurité engagées généralement par les partenaires au développement, qui impliquent l'arrêt des subventions et coopération en cas de trouble, le risque de suspension des financements et des activités est présent. Le projet a ciblé des zones d'intervention qui ont été épargnées par la crise. De plus, il est prévu des échanges d'informations régulières avec le partenaire financier pour le rassurer de la stabilité de la zone.

#### **✓ Les catastrophes naturelles**

Les conditions climatiques s'avèrent souvent imprévisibles et brutales, des catastrophes naturelles peuvent surgir dans la zone du projet et retarder sinon arrêter les activités pour une période plus ou moins longue. En cas de nécessité, des aides d'urgence fournies par le consortium pourront accompagner le projet. Des sessions d'information pour les paysans sur les mesures à prendre et les comportements à adopter pendant les périodes hivernales seront organisées.

#### **✓ Le boom de l'orpaillage**

Le développement de l'orpaillage dans la zone du projet peut constituer une contrainte pour la bonne conduite du projet. Cette activité très prisée par les populations constitue une attraction de la main d'œuvre agricole au détriment des activités du projet. Il faudra susciter au niveau des communes l'intérêt des bras valides en démontrant la rentabilité des activités agricoles sur le long terme. Un travail continu de sensibilisation et d'information des communautés sur l'impact de plus en plus grand sur la dégradation de l'environnement en général et des terres de culture en particulier est également une des priorités du consortium.

#### **✓ Les conflits fonciers**

La zone du projet étant une zone frontalière et une zone à haute potentialité de pâturage et de transhumance, des conflits peuvent surgir.

C'est pourquoi, le projet mettra l'accent sur la sensibilisation des acteurs et l'organisation de cadre de concertation pour prévenir et gérer par anticipation ces conflits.

## **3.4 Modalités de mise en œuvre**

### **3.4.1. Arrangement de gestion**

L'ensemble du processus sera administré et supervisé par l'UNESCO qui est le répondant institutionnel devant le fonds climat Mali de la gestion technique et financière du projet. Le consortium d'ONG partenaire sera la cheville ouvrière de la mise œuvre des activités du projet sur terrain et L'ONG GUAMINA représentera les 04 ONG associées auprès de l'UNESCO. Pour la mise en œuvre du projet il est prévu les modalités suivantes :

#### **➤ La constitution d'une structure de gestion et d'administration et de suivi évaluation du projet**

- L'UNESCO désignera une équipe de gestion du projet en son sein.
- La mise en place d'un comité technique à Bamako de cinq membres dirigés par l'ONG Guamina à travers un responsable technique. Le comité technique sera composé d'un représentant de chacune des 05 structures membres du consortium. Il aura comme

mission la planification technique des actions et le suivi de la mise en œuvre du plan d'action, l'appui conseil à l'équipe projet et la finalisation des rapports techniques et financiers en collaboration avec l'UNESCO qui les soumettra au Secrétariat Technique du Fonds Climat Mali et une copie des rapports sera remis aux différents services techniques impliqués sur le terrain et aux autorités administratives et communales de la zone d'intervention.

Le président du comité technique aura comme charge l'organisation des rencontres du comité technique, l'organisation des missions conjointes des partenaires et du consortium et la capitalisation des rapports et autres documents du programme ainsi des procès-verbaux des rencontres d'échange.

- La mise en place d'une équipe terrain composée de six agents (06) dont :
- Un (1) chef de projet basé à Yanfolila qui sera chargé d'animer les relations entre le projet et les partenaires communaux et administratifs, de suivre l'état de mise en œuvre du projet sur le terrain et de produire avec l'équipe les rapports d'activités et financiers. Ainsi il mènera des missions mensuelles de suivi et d'accompagnement des animateurs dans la mise en œuvre des activités.
- Trois (03) animateurs repartis entre les communes et chargés de mettre en œuvre et de suivre au quotidien les activités du projet sur la base du plan d'action et des planifications établies, d'apporter l'appui conseil et technique nécessaire aux bénéficiaires et de signaler au Chef de projet les difficultés recensées. Ils seront basés dans les chefs lieu des communes.
- Un comptable qui sera chargé de la gestion administrative et comptable du projet au niveau du terrain,
- Un gardien pour veiller à la sécurité des bureaux et des équipements et matériel mis à la disposition du projet.

Le démarrage du projet sur le terrain exige des préalables qu'il faut satisfaire notamment :

- ✓ L'organisation d'une journée de lancement du programme afin de bien expliquer le contenu et les stratégies d'intervention du projet aux acteurs ;
- ✓ La réalisation d'une étude de base pour définir les indicateurs de départ des activités et faciliter leur suivi et l'évaluation de l'état d'avancement du projet, la définition et la compréhension des rôles et responsabilités par chacun des partenaires et groupes cibles impliqués dans la mise en œuvre.

#### ➤ **Organisation pour la gestion administrative et logistique du projet**

Pour la gestion administrative, le consortium entend respecter toutes les dispositions légales en la matière.

- Tous les agents relevant du projet signeront un contrat de travail avec le consortium représenté par l'ONG GUAMINA sur la période du projet avec 3 mois de période d'essai. Ces contrats définiront de façon claire les tâches et les responsabilités de chaque agent ainsi que les conditions de travail.
- Le protocole d'accord sur l'harmonisation des coûts du groupe des PTF du Mali sera le guide principal pour l'établissement des partenariats.

Pour ce qui est de l'organisation logistique, tous les moyens de travail affectés au projet feront l'objet d'attribution, d'entretien et de réparation au niveau du projet et seront marqués par une griffe d'identification du projet. Il sera donné un numéro d'immatriculation à tous les matériels, équipements et moyens logistiques affectés au projet et une fiche d'inventaire sera établie par le

comptable du programme qui effectuera annuellement des missions de contrôle et de vérification de l'état de ces matériels logistiques en vue de remplir leur fiche d'amortissement.

➤ **Système et organisation de la gestion financière du projet**

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le consortium se propose de mettre en place un dispositif de gestion administrative et financière assez transparent permettant une bonne lecture des responsabilités dans la gestion au niveau du siège à Bamako et au niveau du terrain à Yanfolila entre l'équipe projet dirigée par un chef de projet et le siège où un chef de mission mandataire désigné par le consortium sera responsabilisé pour le projet.

Aussi le dispositif se veut très souple en vue de faciliter les transferts et la réalisation des dépenses qui se feront selon leur importance à Bamako ou à Yanfolila conformément aux procédures financières de l'UNESCO.

**1.1. Responsabilité des Organisations Participantes et transparence**

Pour la mise en œuvre du projet les responsabilités des organisations participantes sont ainsi définies :

➤ **UNESCO**

- La gestion technique, administrative et financière du projet ;
- Le suivi - évaluation des activités avec les équipes terrain ;
- La vérification des rapports d'activités et leur transmission au Fonds climat Mali ;
- Le suivi de proximité des fonds mis à la disposition des partenaires de mise en œuvre.
- Le garant de la bonne utilisation des fonds et du respect des principes du parrainage ;
- La promotion de la visibilité du projet.

➤ **Le consortium d'exécution composé de quatre ONG nationales**

- La mise en œuvre des activités du projet sur le terrain ;
- Le suivi-évaluation des activités ;
- La production des rapports narratifs et financiers ;
- L'organisation, l'information, la mobilisation sociale des acteurs et bénéficiaires ;
- L'appropriation communale du projet par les bénéficiaires et les responsables communaux ;
- La promotion de la visibilité du projet.

**1.2. Plan de suivi évaluation et de communication**

- L'activité de suivi consistera :
- Au total 12 suivis trimestriels seront réalisés par le soumissionnaire avec le comité technique du consortium composé des représentants de chacune des quatre structures impliquées dans le projet. Il portera sur la mise en œuvre du plan d'action approuvé, la gestion et l'administration de l'antenne du projet ainsi que sur l'état de la dynamique de collaboration et de partenariat instaurée au sein du projet avec les acteurs locaux et les bénéficiaires.

Il permettra d'apporter des appuis conseils à l'équipe projet (chef de projet, animateurs) dans la conduite des activités quotidiennes au niveau des villages des quatre communes et donnera des orientations au chef de projet pour les corrections et redressements utiles.

Ces activités de suivi sont trimestrielles et sont toujours sanctionnées par des échanges techniques avec les animateurs en vue de mieux les assister dans leur travail conformément au plan d'action et aux objectifs fixés.

- Au suivi mensuel des activités sur le terrain par le chef de projet pour faire des missions d'appui et voir avec l'équipe l'état de mise en œuvre du projet et apporter les conseils et les informations qu'il faut dans la conduite des activités quotidiennes au niveau des villages des quatre communes. Il donnera des orientations aux animateurs pour les corrections et redressements utiles.  
Ces activités de suivi mensuel sont toujours sanctionnées par des échanges techniques avec les animateurs en vue de mieux les assister dans leur travail conformément au plan d'action et aux objectifs fixés.
- Au suivi conjoint semestriel des responsables des quatre ONG, du mandataire et de l'UNESCO réalisé sur le terrain pour voir et apprécier l'état d'avancement du projet et l'état de satisfaction d'implication et de participation des acteurs et des bénéficiaires. C'est aussi l'opportunité pour le parrain soumissionnaire de vérifier l'efficacité de la gestion et de l'administration du projet ainsi que la dynamique communautaire et communale imprimée au projet.
  - Par rapport à l'évaluation, elle visera surtout l'impact des activités sur l'amélioration des conditions de vie des communautés ainsi que le fonctionnement et l'efficacité des structures mises en place pour assurer la continuité des actions. Elle se fera deux fois à mi-parcours et à la fin du programme. Elle sera conduite par des évaluateurs qui seront recrutés sur la base d'un appel à propositions et des termes de référence précis.

Elle consistera à :

- Faire des enquêtes auprès des communautés bénéficiaires.
- Mesurer l'appropriation des nouvelles pratiques et de nouveaux comportements par rapport à la fertilisation des champs et leur nouveau rendement, le reboisement des bosquets dans les familles, la promotion des foyers améliorés et la promotion du maraîchage et de l'aviculture des femmes.

L'évaluation sera prévue hors saison d'hivernage pour s'assurer de la disponibilité de la population au moment de l'enquête. Aussi le projet prévoit des auto-évaluations annuelles au niveau de chacune des quatre communes pour permettre aux bénéficiaires et aux acteurs impliqués d'apprécier le chemin parcouru et de proposer des mesures d'ajustement. Pour mieux corroborer tous ces dispositifs de suivi évaluation, il sera établi un plan de suivi-évaluation approuvé par l'ensemble des acteurs et dont la mise en œuvre sera suivie par le mandataire.

- Pour ce qui est de la communication, il sera mis en place un schéma de communication qui facilitera le contact et l'échange au sein du projet. Ce schéma de communication prévoit l'utilisation des différents canaux et moyens de communication modernes notamment l'internet, le téléphone, les radios privées, les assemblées et réunions etc.
- Pour ce qui concerne l'audit du projet, il sera réalisé par un cabinet d'audit commis à cet effet et visera toutes les opérations financières réalisées au niveau du projet. Il sera prévu un audit financier chaque année dont les rapports seront envoyés au parrain soumissionnaire et à travers lui au Fonds Climat.

Les frais d'audit seront pris en charge par le parrain en tant que responsable de la bonne gestion du projet auprès du Fonds Climat Mali et qui aura reçu des fonds du projet à cet effet.

### **1.3.Rapportage :**

Les rapports d'activités (narratifs et financiers) seront produits conformément à un schéma consensuel dont la périodicité fera l'objet d'un consensus avec le partenaire financier.

Les rapports seront produits de la façon suivante :

- Chaque animateur produira un rapport mensuel de l'état de mise en œuvre des activités du projet sur l'ensemble de ses activités. Ces rapports prennent en compte toutes les composantes du projet dans la commune concernée.
- Ces rapports sont soumis au chef de projet qui fait une première analyse à partir de la compilation des rapports de tous les animateurs pour produire un rapport complet mensuel des quatre communes.
- Les rapports mensuels sont ensuite compilés chaque trimestre par le chef de projet pour produire le rapport trimestriel narratif des quatre communes d'intervention du projet. Pour ce qui est du rapport financier, il est produit mensuellement par le comptable sous la responsabilité du chef de projet. Il sera établi l'ensemble des dépenses effectuées dans les mois assortis des pièces justificatives chronologiquement classées et copiées en double exemplaire. Les deux rapports (narratif et financier) sont ensuite transmis à l'UNESCO pour être soumis au comité technique pour finalisation et acheminement chaque trimestre au Secrétariat Technique du Fonds climat Mali.

## ANNEXES

### Annexe 1

Dans le cadre de cette requête soumise pour financement au Fonds Climat Mali, chacune des Organisations Participantes des Nations-Unies, notamment l'UNESCO, dispose d'un fondement juridique certifiant les relations entre celles-ci et le Gouvernement de la République du Mali.

N°	Nom de l'Organisation	Nature du Fondement Juridique	Numéro du Fondement Juridique	Date d'Obtention du Fondement Juridique
1	GUAMINA	Accord-Cadre	0771/0128	29 Juillet 2008
2	AGIR	Accord- Cadre	001731	2003
3	APEVEN	Accord-Cadre		
4	TAARE	Accord -Cadre	0846/001304	02 Octobre 2008

En cas de Protocole de Coopération, chacune des Organisations Parties Prenantes de l'UNESCO s'engagent à soumettre à cette Agence des Nations-Unies, une copie de son fondement juridique pour examen et approbation. Ainsi, sur la base de cet exercice, les différentes Organisations citées ci-dessus formaliseront le reste des protocoles de collaboration en vue de la matérialisation de cette initiative liée à cette requête du Fonds Climat au Mali.

## Annexe 2 : Cadre de résultats du Projet

Titre du Projet : Programme de Développement Durable Intégré et de Résilience contre les Changements Climatiques (PDDIRCC) dans le cercle de Yanfolila						
Objectif spécifique 1						
Faciliter l'accès aux technologies résilientes et durables de mobilisation, valorisation et protection des ressources en eau pour soutenir la productivité des systèmes de production et créer les opportunités de diversification des moyens d'existence						
Effet attendu						
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Il est attendu l'accroissement de l'accès à l'eau des communautés confrontées à des pénuries d'eau induite par la variabilité pluviométrique et la hausse des températures et permettre ainsi la résilience des systèmes de production fortement dépendantes de la pluviométrie.</li> <li>▪ Stabilisation de l'alimentation à travers une disponibilité accrue et régulière de l'eau pour la production alimentaire</li> <li>▪ Dans le cadre de l'intervention du Fonds Climat Mali, des actions de mobilisation, valorisation et de protection des ressources en eau seront privilégiées afin de permettre l'alimentation des populations et de leur cheptel ainsi que pour la promotion des activités de maraîchage, de cultures irriguées et de pisciculture.</li> </ul>						
Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence <sup>2</sup>	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombres de personnes nouvelles ayant un accès à un approvisionnement d'eau potable et aux services d'assainissement de base, compte tenu de l'évolution actuelle et prévue du climat	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Situation à collecter pendant la mission de collecte des données de base	A déterminer pendant la mission	Enquête, interviews,	Consortium d'ONGs (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE)	Capacités d'entretien des points d'eau, Respect des engagements
Évolution de la disponibilité des ressources en eau pour le Maraîchage, l'Élevage, et la Pisciculture dans les zones ciblées (tonnes/m <sup>3</sup> )	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Situation actuelle des points d'eau (marres, points d'eau maraichers,	A déterminer pendant la mission	Enquête, interviews,	Consortium d'ONGs (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE)	Capacités de bonne gestion des points d'eau

<sup>2</sup>Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.



Nombre de membres des comités de gestion formés en gestion des points d'eau	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de membres des comités de gestion déjà formés	30 membres de 6 comités sont formés	Rapport d'activité, liste des participants à la formation	APVEN et TAARE) Consortium d'ONGs (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE)	Choix de la période de formation
<b>Produit 1.2</b>						
<b>Aménagement des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole</b>						
<b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence</b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
Nombre de mares surcreusées dans les trois communes	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de mares surcreusées existant dans la zone	3 mares sont surcreusées	Visite des réalisations, PV de réception	Consortium d'ONGs (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE)	Mobilisation de la contribution de la mairie, Respect du plan de décaissement
Nombre des membres des comités de gestion des mares formés	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de membres déjà formés	18 membres formés	Rapport de formation, liste des personnes formées	Consortium d'ONGs (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE)	Période de la formation, niveau d'alphabétisation des membres
<b>Objectif spécifique 2</b>						
Appuyer l'adoption de pratiques et technologies agropastorale et piscicole résilientes afin de réduire la vulnérabilité des systèmes de production face aux changements climatiques et à la variabilité climatique						
Réduction du risque de mauvaise récolte grâce à l'introduction de pratiques de conservation des sols et de l'eau dans les champs. Le développement et la diffusion de semences hâtives et résistantes à la sécheresse aideront aussi à réduire les risques d'échec des cultures						
<b>Effet attendu</b>						
La dissémination d'espèces animales et piscicoles résistantes à la sécheresse et de techniques appropriées de gestion du bétail et du poisson renforceront les profits économiques de la conservation des sols et de l'eau et, ensemble avec les services de vulgarisation, résulteront en une gestion améliorée des prairies dans la zone du programme, avec des bénéfices économiques et environnementaux qui y sont associés.						

Indicateurs d'Effet	Zone Géographique	Situations de référence <sup>3</sup>	Cibles finales	Moyens de vérification	Org. Responsable	Conditions Critiques
Nombre d'ha de terres dégradées restaurées à travers des techniques de Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et des Sols (DRS/CES) couplées au reboisement	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Les données de référence seront collectées au cours de la mission d'état des lieux	400 ha de terres dégradées sont restaurés	Visites terrain, rapports, images, rencontres et interviews Fiches techniques individuelles de restauration	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Le respect du programme de restauration établi avec les bénéficiaires L'applicabilité des techniques en fonction des champs
Nombre de producteurs avec un accès à des semences améliorées	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de producteurs ayant déjà eu accès à des semences améliorées	250 producteurs ont accès aux semences	Rencontre et interviews, liste des participants aux foires semencières ayant payé des semences	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	La période d'organisation de la foire, L'accès aux foires (moyens, distance)
Accroissement de la productivité agricole (ton/ha et par type de production)	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Rendements actuels du maïs, arachide et sorgho	Amélioration des rendements de 50% pour le maïs, 30% pour le sorgho et 20% pour l'arachide	Enquête, interviews, rapports des services techniques	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	La maîtrise et l'application des techniques de restauration, La pluviométrie.

<sup>3</sup> Lorsque les données sont disponibles, dans le cas contraire justifier la situation.

<b>Produit Attendu 2.1</b>		<b>Restauration des terres agricoles dégradées</b>				<b>Conditions Critiques</b>
<b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence</b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	
Le nombre de paysans/paysannes pilotes dont 30% de femmes formés qui connaissent les notions du changement climatique, leurs effets, la loi d'orientation agricole et les conventions ratifiées par le Mali ;	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de paysans pilotes déjà formés dans les trois communes sur la thématique	250 paysans pilotes sont formés sur la thématique	Test, interviews, Rapports de formation	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Choix de la période de la formation, lieu de la formation
Le nombre de paysans/paysannes pilotes dont 30% de femmes formés qui maîtrisent la restauration, la conservation et la fertilité des sols (cordons pierreux, les digues filtrantes, paillage, haies vives, agroforesterie, la diversité culturelle) et la production de compost	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de paysans pilotes déjà formés dans les trois communes sur la thématique	250 paysans pilotes sont formés sur la technique	Test, interviews, Rapports de formation	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Choix de la période de la formation, lieu de la formation
Nombre de paysans/paysannes formés dotés en kits (composé chacun d'une charrette, d'un âne, d'une brouette, d'un pic, d'une pelle) et de 15 niveaux à eau pour les travaux de restauration des sols.	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de paysans disposant d'équipement et matériels adéquats de restauration des terres	250 paysans sont dotés de kits de restauration des terres	Liste émergée des bénéficiaires des kits, rapports,	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Respect du plan de décaissement
Nombre de meilleurs paysans/paysannes et d'avicultrices, bénéficiaires des	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	Nombre de paysans et	15 paysans sont	Rapport d'évaluation et de choix des	Consortium d'ONG (GUAMINA,	Partage des critères d'évaluation

actions du projet identifiés et primés par an et par commune	dans le cercle de Yanfolila	d'avicultrices déjà primés	primés par an et six avicultrices identifiées	meilleurs paysans,	AGIR, APVEN et TAARE)	et de choix des meilleurs paysans
Nombre d'émissions radiophoniques d'information et de sensibilisation diffusées sur le projet (« projet Kounkan »)	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre d'émissions radiophoniques de sensibilisation déjà diffusées	150 émissions radiophoniques, sont animées ou diffusées.	Interviews, rapport d'activité, supports des émissions réalisées	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Horaires de diffusion et d'animation des émissions par rapport au programme.
Nombre de fosses de compost aménagés par les paysans/paysannes formés et équipés ;	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de fosses de compost existantes dans la zone	500 fosses de compost sont aménagées	Visite des réalisations, rapport d'activité,	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Respect des engagements de production pris par les producteurs
Nombre de périmètres maraichers aménagés et dotés de forage avec plaques solaires	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de périmètres aménagés et fonctionnels existants	3 périmètres maraichers dotés de forages sont aménagés	Visite des réalisations, Rapports	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Disponibilité d'espace approprié mis à disposition, Disponibilité de sources d'eau adéquates.
Nombre de femmes maraichères formées qui maîtrisent les techniques maraichères et dotées en matériel d'exploitation de jardin et de semences ;	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de femmes maraichères déjà formées en techniques maraichères.	120 femmes sont formées et dotées en matériel d'exploitat	Interviews des bénéficiaires, rapports de formation, listes des bénéficiaires	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Période et stratégie de formation Niveau d'alphabétisation des femmes

Nombre de membres des comités de gestion des périmètres formés en gestion	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre des comités de gestion des périmètres déjà formés en gestion	ion de jardin	Rapport de formation, listes des participantes à la formation	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Période et stratégie de formation Niveau d'alphabétisation des femmes
<b>Produit 2.2</b>						
<b>Mise à disposition de semences améliorées</b>						
<b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence</b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
Nombre de foires semencières dans les trois communes afin de faciliter l'accès des producteurs aux semences améliorées.	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de foires semencières déjà organisées	6 foires semencières sont organisées	Rapports d'activité, interviews, fiches de vente des semences	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Choix de la période appropriée, Disponibilité de producteurs semenciers répondant aux exigences
<b>Produit 2.3</b>						
<b>Accroissement durable de la production piscicole, avicole et apicole</b>						
<b>Indicateurs de Résultats immédiats</b>	<b>Zone Géographique</b>	<b>Situations de référence</b>	<b>Cibles finales</b>	<b>Moyens de vérification</b>	<b>Org. Responsable</b>	<b>Conditions Critiques</b>
Le nombre d'apiculteurs formés sur les techniques d'apiculture	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre d'apiculteurs formés existants	60 apiculteurs sont formés	Liste des participants à la formation, rapport de formation, interviews	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Choix de la période des sessions
Le nombre de ruches modernes distribuées aux apiculteurs formés	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	Nombre de ruches modernes	240 ruches modernes fabriquées	Liste des bénéficiaires, rapports	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Respect du plan de décaissement,

	dans le cercle de Yanfolila	existants dans la zone	et distribués	d'activité, interviews	AGIR, APVEN et TAARE)	Respect du plan de décaissement,
Le nombre de kits d'équipements d'extraction du miel distribués aux apiculteurs formés	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre d'apiculteurs déjà dotés en kits de matériel d'extraction de miel	60 kits sont distribués aux apiculteurs formés	Liste élargée des bénéficiaires, interviews, rapports d'activité	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	
Nombre de mares surcreusées empoisonnées	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	0 mares empoisonnées	3 mares surcreusées sont empoisonnées	Visite terrain, rapport d'activité, interview des bénéficiaires	Consortium d'ONGs (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE)	Disponibilité d'alevins adaptés au moment approprié
Le nombre de poulaillers construits avec la participation des femmes formées en aviculture ;	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de poulaillers améliorés existants	50 poulaillers sont construits	Visites terrain, Rapports d'activité, interviews	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Mobilisation de la contribution des bénéficiaires en espèces ou en nature
Le nombre de femmes formées qui maîtrisent les techniques avicoles ;	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de femmes déjà formées en aviculture	50 femmes sont formées et maîtrisent les techniques avicoles	Liste des participantes à la formation, Rapports de formation, interviews	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Choix de la période et de la stratégie de la formation, Niveau d'alphabétisation des femmes avicultrices

Le nombre de femmes formées en aviculture dotées chacune avec un coq amélioré, une paire de dindons et une paire de canards ;	Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Nombre de femmes déjà dotées de coq, dindons et canards	50 femmes sont dotées en volaille	Liste des bénéficiaires, rapports d'activité, interviews	Consortium d'ONG (GUAMINA, AGIR, APVEN et TAARE)	Respect du plan de décaissement Existence de poulailler amélioré
---	--	---	-----------------------------------	--	--	---

**Annexe 3 : Plan de Travail et Budget**

**Plan de travail relatif au :** Programme de Développement Durable Intégré et de Résilience contre les Changements Climatiques (PDDIRCC) dans le cercle de Yanfolila

**Durée du PC/Projet :** 3 ans

Produits attendus du Projet	Activités clés	Calendrier												Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu en FCFA	Budget en dollars		
		An1				An2				An3									
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4						
<b>Produit 1.1 : Promotion de points d'eau modernes pour l'accès à l'eau potable</b>																			
	1.1.1 : Réalisation de 6 forages équipés de plaques solaires ;															Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	90 000 000	180 000
	1.1.2 : Formation des membres des comités de gestion des 6 forages															Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro	ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	679 000	1 358
	1.1.3 : Confection et installation de plaques															Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro	ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	900 000	1 800
<b>Produit 1.2 : Aménagement des points d'eau adaptés pour le cheptel et la production piscicole</b>																			
	1.2.1 : Surcreusement de 3 mares dans les trois communes															Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	40 650 000	81 300
	1.2.2 : Confection et installation de 3 plaques															Yallankoro Soloba	TAARE	450 000	900



Produits attendus du Projet	Activités clés	Calendrier												Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu en FCFA	Budget en dollars	
		An1				An2				An3								
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4					
	2.1.6 : Aménagement de 3 périmètres maraichers d'un hectare chacun														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	67 500 000	135 000
	2.1.7 : Confection et installation de plaques														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	450 000	900
	2.1.8 : Formation de 120 femmes maraichères en techniques maraichères														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Consortium d'ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE))	2 690 000	5 380
	2.1.9 : La dotation en matériel d'exploitation de jardin des femmes maraichères														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Consortium d'ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE))	1 951 500	3 903
	2.1.10 : Achat de semences pour les périmètres														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Consortium d'ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE))	630 000	1 260
	2.1.11 : Réalisation d'émissions radiophoniques hebdomadaires sur les activités du projet														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	900 000	1 800
	2.1.12 : Réalisation d'un magasin sur les activités du projet														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	4 800 000	9 600

Produits attendus du Projet	Activités clés	Calendrier												Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu en FCFA	Budget en dollars			
		An1				An2				An3										
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4							
<b>Produit 2.2 : Mise à disposition de semences améliorées</b>																				
	2.2.1 : organisation de 6 foires semencières annuelles																Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	6 000 000	12 000
<b>Produit 2.3: Accroissement durable de la production piscicole, avicole et apicole</b>																				
	2.3.1 : Empoisonnement des mares aménagées																Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	300 000	600
	2.3.2 : Formation de 60 apiculteurs sur les techniques d'apiculture																Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	1 405 000	2 810
	2.3.3 : Dotation des apiculteurs formés en ruches et autres matériel																Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	4 800 000	9 600
	2.3.4 : Achat de petits matériels pour l'extraction du miel																Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	2 160 000	4 320
	2.3.5 : Formation de 50 femmes sur les techniques avicoles																Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle	ONG AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE	1 205 000	2 410
	2.3.6 : Dotation des femmes formées en aviculture en volaille																Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Consortium d'ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE))	4 875 000	9 750

Produits attendus du Projet	Activités clés	Calendrier												Zone Géographique	Organisation Participante responsable	Budget prévu en FCFA	Budget en dollars			
		An1				An2				An3										
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4							
	2.3.7 : Appui à la construction de 50 poulaillers par les avicultrices														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Consortium d'ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE))	3 750 000	7 500		
	2.3.8 : Remise de prix aux meilleures avicultrices														Communes de Gouanan, Gouandiaka et Yallankoro Soloba dans le cercle de Yanfolila	Consortium d'ONG (AGIR, GUAMINA, APVEN et TAARE))	1 350 000	2 700		
<b>Coordination &amp; Suivi – Évaluation</b>																				
	1. Salaires																		107 280 000	214 560
	2. Charges salaires																		11 473 920	22 948
	3. Etude de collecte des données																		893 000	1 786
	4. Lancement officiel du projet																		1 800 000	3 600
	5. Achat des équipements																		5 150 000	10 300
	6. Cérémonie de remise des équipements																		940 046	1 880
	7. Formation du personnel du projet																		402 000	804
	8. Frais d'occupation des bureaux																		5 000 000	10 000
	9. Suivi du projet																			
	9.a :Suivi du chef de projet																		825 000	1 650
	9.b :Rencontres de l'équipe																		1 098 000	2 196
	9.c :Rencontres du comité technique																		900 000	1 800
	9.d :Rencontres consortium et parrain																		672 000	1 344
	9.e:Suivi du mandataire																		3 132 000	6 264



**Budget par Catégories et Codes Économiques :**

CATEGORIES HARMONISEES DES NATIONS UNIES	BUDGET DU PROGRAMME					
	MONTANT (US\$)		MONTANT (F CFA)		MONTANT DE L'UNESCO	MONTANT DE L'UNESCO
	MONTANT TOTAL (US\$)	MONTANT DU CONSORTIUM D'ONG	MONTANT TOTAL	MONTANT DU CONSORTIUM D'ONG		
1. Frais liés aux effectifs et autres frais de personnel	237 507,84	143 907,84	93 600	118 753 920	71 953 920	46 800 00
2. Fournitures, produits de base et matériaux	29 433	29 433	0	14 716 500	14 716 500	0
3. Équipements, véhicules et mobilier, amortissement compris	10 300	10 300	0	5 150 000	5 150 000	0
4. Services contractuels	631 248,80	631 248,80	0	315 624 400	315 624 400	0
5. Voyages	0	0	0	0	0	0
6. Contreparties des transferts et subventions	300	300	0	150 000	150 000	0
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais directs	25 570,09	18 070,09	7 500	12 785 045	9 035 045	3 750 000
Coûts totaux Org. Part. Des N.U	934 359,73	833 259,73	101 100	467 179 865	416 629 865	50 550 000
8. Coûts d'appui indirects	65 405,18	0	65 405,18	32 702 590	0	32 702 590
<b>TOTAL Org. Part. Des N.U</b>	<b>999 764,91</b>	<b>832 959,73</b>	<b>166 484,18</b>	<b>499 882 455</b>	<b>416 629 865</b>	<b>83 252 590</b>

Annexe 5 : Tableau des risques

Type de risque	Description du risque	Impact & Probabilité (I-5)	Mesures d'atténuation	Responsable
L'instabilité du pays	La situation sécuritaire du pays, caractérisée par les tensions politiques et les menaces terroristes affectent de plus en plus la réalisation des actions de développement à travers le pays.	<b>Impact</b> : l'arrêt ou la suspension des activités sur le terrain ( <b>I=1</b> )  <b>P= 2</b>	<p>. Formation des agents sur la sécurité et le suivi régulier de l'application des dispositions de sécurité en vigueur.</p> <p>. Accélération du processus de prise en charge des actions par les bénéficiaires et à travers les ambassadeurs du projet dans les villages</p> <p>Information et échange régulier avec le partenaire financier pour le rassurer de la faible affectation du projet.</p>	Consortium d'ONG/partenaire
Les catastrophes naturelles,	Les conditions climatiques étant imprévisibles et souvent brutales, des catastrophes naturelles (inondation, grandes sécheresses, épidémies...) peuvent survenir dans la zone du projet et retarder et même arrêter les activités pour une période plus ou moins longue	<b>Impact</b> : Arrêt ou suspension des activités du projet, création de nouveaux besoins des groupes cibles du projet ( <b>I=3</b> )  <b>P= 2</b>	<p>Accompagner le projet par des aides d'urgence</p> <p>Informers les paysans sur les mesures à prendre et les comportements à adopter pendant les périodes hivernales</p>	Consortium d'ONG
Le boum de l'orpaillage.	Le développement de l'orpaillage dans la zone du projet constitue souvent une contrainte pour la bonne conduite	<b>Impact</b> : Retard dans la réalisation de certaines actions faute de main	Susciter au niveau des communautés l'intérêt des bras valides pour les activités agricoles rentables. Sensibiliser et informer les communautés sur l'impact de plus en	Consortium d'ONG

	<p>du projet. Cette activité très prisée par les populations constitue une attraction de la main d'œuvre agricole au détriment des activités du projet.</p>	<p>d'œuvre suffisante ou de disponibilité des bénéficiaires <b>(I=2)</b> <b>P= 3</b></p>	<p>plus grand de l'orpaillage sur la dégradation de l'environnement notamment les terres de culture, les forêts et les cours d'eau.</p>	
<p>Les conflits fonciers et les conflits liés à l'exploitation des ressources pastorales</p>	<p>Les communes d'intervention sont des communes frontalières qui sont sujettes à beaucoup de conflits fonciers avec la Guinée et les communes voisines. Elles sont également riches en pâturages d'où un envahissement des forêts et pâturages et cours d'eau par les animaux en transhumance créant souvent des tensions et des affrontements entre les acteurs agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et les services des eaux et forêts.</p>	<p><b>Impact : Retard</b> dans la réalisation de certaines actions faute de disponibilité des bénéficiaires à cause de la situation d'insécurité <b>(I=1)</b> <b>P= 2</b></p>	<p>Mettre l'accent de façon anticipée sur les concertations et les échanges entre acteurs sur les modalités d'exploitation des ressources pastorales et agricoles.</p>	<p>Consortium d'ONG/partenaire</p>

## **Annexe 6 : PRÉSENTATION DES ONGs DU CONSORTIUM**

### **1- Présentation de l'ONG AGIR :**

**Nom, titre et Adresse de la Personne :** Mamadou SISSOKO, Coordinateur de Programme, tél : 20 21 54 23/66 78 51 71

#### **Date de création et domaines d'intervention**

L'ONG-AGIR a été créée en 2003 suivant l'accord cadre N° 001731.

Les domaines d'intervention et les types de prestation de l'ONG-AGIR sont les suivants :

La gestion durable des ressources naturelles ; l'hygiène et l'assainissement ; l'éducation à la citoyenneté IEC pour un Changement de Comportement).

#### **Projets et Programmes réalisés**

Projet d'Appui aux Communes Urbaines dans la Gestion des déchets Solides  **dans** les communes IV et V du district de Bamako et dans les communes de Niono, Bla et San ; Projet d'Appui à l'amélioration de l'environnement par des actions communautaires ; le Programme d'Appui à l'Agriculture Durable et de Résilience contre les Changements Climatiques à Yanfolila (PAADRCY).

#### **Organisation et équipes**

Le personnel du siège est constitué de 7 agents et le personnel contractuel est composé de 3 agents

### **2- Présentation de l'ONG GUAMINA**

**Nom, titre et Adresse de la Personne :** Souleymane DEMBELE Coordinateur général tel :76118338

**Date de création :** 13 décembre 1988

#### **Domaines d'intervention/types de prestations**

Environnement, Développement des activités économiques et promotion des droits humains et Développement social (santé – éducation)

#### **Projets et Programmes réalisés**

Projet d'appui aux services et organisations paysannes (PASAOP) à Niéna et à Karangana ; Projet de sécurité Alimentaire vivres pour le Progrès dans le cercle de Yanfolila ; Programme de gestion et aménagement de terroir de Douentza ;Projet FED pour la valorisation des Ressources en eau de surface ; Projet National d'Infrastructures rurales de Bougouni, Yanfolila et Kolondiéba (PNIR) ; Projet d'appui à l'Agriculture Durable et de résilience contre les changements Climatiques

#### **Organisation et équipes :**

Le personnel salarié du siège est constitué de 7 agents Le personnel contractuel est composé de 26 agents de terrain ;

### **3- Présentation de l'ONG APVEN**

Nom de l'Institution/organization: **Association pour la Protection et la Valorisation de l'Environnement (APVEN)**

**Nom, titre et Adresse de la Personne :** Koné Amadou Coordinateur, Immeuble Doukouré ACI 2000 Av Cheick Zayed Tel ; 44 38 55 03, Email :[apven46@yahoo.fr](mailto:apven46@yahoo.fr)

**Date de création :** Créée le 26 Juillet 2002 par récépissé n° 0499\MATCL-DNI. Elle est devenue ONG par l'accord Cadre n° 02106fMATCL du 10 Mai 2005.

**Domaines d'intervention/types de prestations :** Environnement, Agriculture, Formation

#### **Projets et programmes réalisés en lien avec le Domaine prioritaire ciblé :**

Projet de préservation de la biodiversité ; Projet de protection des sols contre l'utilisation des produits chimiques et contre l'érosion ; Formation des acteurs intervenant dans la filière des pesticides et autres produits chimiques

#### **Organisation et équipes**

Le personnel salarié du siège est constitué de 3 agents Le personnel contractuel est composé de 6 agents de terrain ;

#### **4- Présentation de l'ONG TAARE**

**Nom, titre et Adresse de la personne :** Assitan BOUARE, tél : 76 26 15 39

**Date de création :** Créée le 31 mai 2000 par récépissé N° 0540\MATCL-DNI. Elle est devenue ONG par l'accord Cadre N° 0 846 :001304 du 02 Octobre 2008.

#### **Domaines :**

Environnement et agriculture pour un développement durable ; l'information, l'éducation, la formation, la Santé et l'assainissement ; la réalisation d'activités économiques et socio – culturelles (épargne crédit solidaire, santé, éducation, environnement)

#### **Organisation et équipes**

- Le personnel salarié du siège est constitué de 3 agents : Une présidente ; un Chargé de projets ; 1 gestionnaire
- Le personnel contractuel est composé de 04 agents de terrain